

édito

Deux évènements marquants vont introduire ce nouveau numéro d'Inforestarn.

Le premier évènement, sur résolution de l'assemblée générale du 6 juin 2008 dont le compte-rendu sera fait dans les pages suivantes, a consisté dans le versement d'une ristourne commerciale exceptionnelle de 1,10 euro par m³, tonne ou stère pour les achats de bois à l'unité de produit certifié PEFC réalisés au cours de l'exercice 2007. Par cette proposition, les membres du conseil d'administration de Foréstarn ont souhaité appliquer les principes de la coopération en faisant profiter les adhérents des conditions économiques favorables de l'année passée.

Mais il est important de souligner que ces conditions, aussi bonnes soient-elles, ont été favorisées et renforcées par la politique menée depuis plusieurs années par notre coopérative, politique d'implication et d'engagement actifs dans la filière régionale, recherche et développement permanents de nouveaux marchés.

A ces facteurs il faut ajouter la volonté, le dynamisme et le professionnalisme de toute l'équipe de Foréstarn, au service de l'ensemble des adhérents.

L'autre évènement qui a marqué le début de cette année est la finalisation du nouveau logo de Foréstarn.

Depuis le printemps, la commission «communication» du conseil d'administration s'est réunie à plusieurs reprises afin d'étudier divers types de graphismes et a retenu deux projets qui ont été présentés au CA du 4 juillet 2008.

Le projet choisi a été ensuite décliné en différentes harmonies de couleurs. La commission s'est alors prononcée définitivement.

Les références à la forêt y sont nombreuses et le choix définitif a voulu symboliser l'élan, le dynamisme, la culture de progrès que nous voulons donner à notre action coopérative.

Les courbes générales rappellent, en symétrie, le logo de la Forêt Privée Française. Les arbres et les billes de bois symbolisent tout le travail du forestier marquant la forêt de son empreinte, en associant les pratiques de sylviculture et la dynamique commerciale qui valorise notre bois et constitue son aboutissement.

Elles rappellent les logos de l'UCFF et de l'Alliance Forestière, soulignant ainsi notre appartenance.

Ce nouveau logo marque notre volonté de valoriser l'image de notre coopérative au service de ses adhérents et la place qu'elle mérite au sein de la filière.



Madeleine de TORRES
Vice-Présidente

Marie-Thérèse BERTIN
Secrétaire

Plus de cent cinquante personnes étaient présentes à Brassac, ce vendredi 6 juin, pour l'assemblée générale de Forestarn.
La météo capricieuse n'a pas empêché le déroulement de plusieurs événements importants pour le développement de la Coopérative.

Synopsis
d'une journée en trois actes

Assemblée
Générale

Acte 1 : Parc à Bois du Sidobre pour décor



de ce type en Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon de disposer d'outils dimensionnés à ses performances.

Après l'inauguration, les personnes présentes ont pu visiter l'intérieur de la scierie « gros bois » de Brassac Industries.

Avec des pointes de 400 m³ de bois ronds consommés quotidiennement, cette visite a fait forte impression sur les invités.

Ceci a également permis de montrer aux adhérents la valorisation de leurs bois en aval.

Nous évoquons, dans ce bulletin, depuis plusieurs mois maintenant, le projet puis la concrétisation du parc à bois à proximité de Brassac Industries. Le 6 juin était un grand jour pour Forestarn, acteur principal de cette réalisation avec la scierie : son inauguration. Les pouvoirs publics ayant soutenu financièrement et politiquement le projet étaient présents pour couper le symbolique ruban de lierre : François Philizot, Préfet du Tarn, Thierry Carcenac, Président du Conseil Général du Tarn, Bernard Raynaud, vice-président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, Jean-Marie Fabre, président de la Communauté de Communes Sidobre-Val d'Agout, Damien Cros et Gérard Grand, maires des communes de Brassac et du Bez.

Cette infrastructure est devenue très rapidement indispensable au bon fonctionnement de la scierie. Synonyme de souplesse et de sécurité, elle permet à la plus importante unité de consommation

Acte 2 : Le bois énergie entre en scène

Après l'entracte gastronomique, l'assemblée reprend dans les locaux de la mairie de Brassac. La seconde actualité de cette journée est l'accord entre TRIFYL, le Syndicat départemental de tri et de valorisation des déchets, et votre coopérative.

Pour développer cette activité prometteuse de fournisseur d'énergie, Forestarn s'est alliée avec cet important organisme tarnais. Il dispose de multiples plateformes réparties dans le Tarn. L'accord consiste à utiliser une partie de ses outils mais aussi de s'allier avec cet établissement pour développer ensemble le marché de l'énergie bois, notamment

au sein des communes adhérentes à Trifyl.

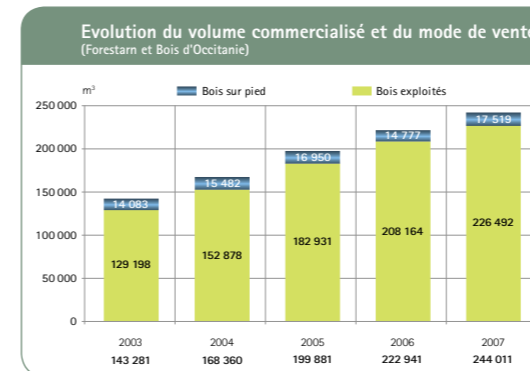
Président de ce syndicat mais aussi Sénateur du Tarn, Jean-Marc Pastor était présent pour signer cette convention avec notre Président Olivier Igon.

Cette signature permettra, dès cette année, de développer notre savoir faire (logistique, stockage, préparation des produits, broyage...) dans l'optique d'être opérationnels lors du démarrage, notamment, des deux grosses chaudières de Castres et Mazamet en 2009.



Une assemblée générale.
Une inauguration et
une convention.

Acte 3 : Les performances 2007 de Forestarn passées au crible

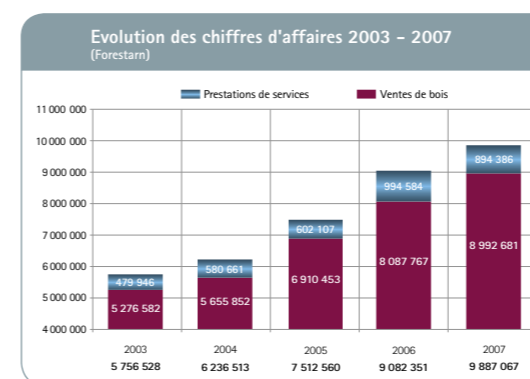


Les chiffres de l'année 2007 constituent un record depuis la création de la coopérative.

Tous les indices sont à la hausse. Le chiffre d'affaires progresse de 9% et effleure les 10 millions d'euros. En termes de volumes de bois exploités, la hausse est identique et dépasse les 240 000 m³, avec notre filiale. Pour mémoire, en 2003, Forestarn et Bois d'Occitanie avaient vendu 143 000 m³.

En 5 ans, la progression est donc de 70%.

Ces chiffres montrent un dynamisme certain de la coopérative mais aussi un vieillissement des forêts adhérentes. Le changement par rapport aux années précédentes se remarque dans la moindre influence des dépérissements sur la hausse de ces chiffres. La sécheresse de 2003 semble derrière nous.



En guise de clap de fin, on peut dire que cette année 2007, particulièrement favorable à la filière bois, a été florissante pour la coopérative et ses adhérents.

Les investissements dans de multiples infrastructures et les alliances avec des partenaires sont là pour diversifier l'activité. Cela permettra également, nous l'espérons, de continuer sur cette lancée et de faire en sorte que, dans un an, le ton de cet article soit aussi positif.

A l'année prochaine !

Evolution du marché (couple volume/prix) dans le sud massif central de :
↗ (très bonne) en passant par ⇒ (stable) à ↘ (très mauvais). nc (non concerné)

		Sapin/épicéa	Douglas	Pin	Hêtre	Chêne	Châtaignier
Bois d'œuvre	Grumes	⇒	⇒	⇒	↘	⇒	⇒
	Billons	↘	⇒	↘	↘	⇒	⇒
Bois d'industrie		⇒	⇒	⇒	↗	⇒	↘
Bois de chauffage		nc	nc	nc	⇒	⇒	nc

Stéphane Vieban
Directeur

Dans l'optique d'améliorer les relations et la communication entre les salariés de Forestarn et les adhérents, la coopérative a engagé, depuis quelques semaines, des travaux pour la réfection du site internet.

De plus en plus d'adhérents étant connectés au réseau mondial, ce nouvel outil est mis en place pour profiter des avantages de ce moyen moderne de communication.

De multiples fonctionnalités permettront de simplifier certaines tâches tant au niveau des sylviculteurs que des clients bois.

Les travaux étant en cours, nous vous reparlerons de cela dans les prochains numéros...

L'entrée en fonction du nouveau site est programmée pour le début de l'année 2009.

brèves



«Coopacup») où les salariés étaient mis à l'épreuve très tôt le matin dans une course d'orientation de nuit puis dans un biathlon vélo/tir à la carabine. Forestarn n'a pas remporté la coupe mais n'a pas démerité.



Les travaux de la plateforme de La Salvetat sur Agout avancent. Le grappin découpeur a été livré le 10 octobre et, le même jour, la dalle béton pour les plaquettes forestières a été coulée. Les

travaux se réalisent dans les temps, par conséquent nous sommes maintenant équipés pour répondre aux demandes en bois énergie.

Le 11 juin, une délégation de Forestarn s'est rendue à la foire forestière Forexpo, dans la périphérie bordelaise.

Cette excursion a permis de voir les nouveaux équipements forestiers (abattage, débardage, transport, broyage, travaux sylvicoles...) et leurs applications futures.



Dans le but de faire des progrès dans l'exploitation et la valorisation énergétique du bois, Forestarn a lancé un chantier test de bois énergie. Des douglas étaient morts sur



pied. Au lieu de les laisser sur coupe, la décision a été prise de sortir tout le bois (cimes et branches comprises) pour réaliser des plaquettes forestières à destination de nos clients, notamment la mairie d'Anglès.

Les 26 et 27 septembre, la majorité des salariés de Forestarn ainsi que des administrateurs avaient fait le déplacement à Compiègne (Oise) pour le séminaire européen des coopératives forestières. Des invités de haut rang, de nombreux pays d'Europe, sont intervenus sur la mobilisation du bois en Europe et sur le défi de l'approvisionnement bois. Le lendemain, changement de décor avec des épreuves sportives inter coopératives (la

Après une longue période de transition, les nouvelles aides à l'investissement forestier sont disponibles. En Midi Pyrénées, un programme d'aides a déjà eu lieu en 2008 et des crédits sont disponibles pour les programmes 2009 et suivants. Les opérations finançables sont :

- L'amélioration (Elagage à 5,50 m - Balivage - Dépressage). Taux : 50% + 10% en zone de montagne. Surface minimum : 4 hectares.
- La conversion de Taillis sous futaies en futaies par régénération naturelle. Taux : 50% + 10% en zone de montagne. Surface minimum : 4 hectares.
- La desserte (routes forestières empierrées). Taux : 40% pour les projets individuels, 70% pour les projets groupés.

Les aides sont calculées sur le montant hors taxes des travaux et intègrent la maîtrise d'œuvre par votre coopérative.

Il est possible de financer certains équipements relatifs à la protection des forêts contre les incendies, dont les routes forestières, mais aussi les citernes, réserves d'eau...

Il faut pour cela que la commune de situation des travaux soit de risque moyen ou fort dans le plan de prévention des risques incendies (PPRI) de votre département. Dans ce cadre, les aides atteignent le taux de 80%.

En Languedoc Roussillon, les modalités ne sont pas encore précisées (il n'y a pas eu de programme en 2008) mais cela ne saurait tarder.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter un technicien de Forestarn si vous avez un chantier en projet.

